

5 février 2010



CONFÉRENCE DE PRESSE

**Lancement de la campagne  
de sensibilisation relative au programme  
de dépistage du cancer du sein :**

**« *N'attendez pas que vos seins vous le réclament.  
Entre 50 et 69 ans faites le mammotest* »**

\*\*\*

Allocution de Fadila LAANAN, ministre de la Culture,  
de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances  
de la Communauté française

\*\*\*

**Vendredi 5 février 2010 – 11 heures – Surllet de Chokier**

**Contact:**

**Pascal Sac**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité  
des chances de la Communauté française

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.11

Gsm : +32/(0)477/252.285

E-mail : [pascal.sac@cfwb.be](mailto:pascal.sac@cfwb.be)

Internet : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)

Mesdames et Messieurs,

C'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui pour la première conférence de presse que j'organise comme ministre de la Santé de la Communauté française. Et ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une thématique, la prévention du cancer du sein, à laquelle je suis particulièrement sensible, non seulement en ma qualité de ministre, mais aussi en tant que femme.

Mon objectif dans le domaine de la prévention des cancers est de poursuivre et de renforcer les programmes de dépistage et les actions initiées sous la précédente législature ; tout comme d'assurer la continuité des campagnes audiovisuelles menées sur le sujet.

Si la conférence de presse d'aujourd'hui est la première que j'organise dans ce secteur, je n'ai cependant pas été inactive dans ce domaine depuis ma nomination en qualité de ministre de la Santé. En effet, j'ai déjà eu l'occasion de m'exprimer à maintes reprises sur de multiples problématiques de santé dans le cadre des réponses que j'ai apportées à de nombreuses questions parlementaires. J'ai également eu l'occasion de dialoguer avec divers acteurs en promotion et prévention de la santé depuis ma prise de fonction. C'est ainsi que j'ai rencontré, par exemple, les responsables des Services Communautaires de Promotion de la Santé et des Centres locaux de promotion de la santé.

Mesdames et Messieurs,

Le cancer est la deuxième cause de mortalité en Belgique. Aussi la Déclaration de Politique Communautaire de la législature 2009-2014 a-t-elle inscrit son dépistage au rang des priorités politiques du Gouvernement de la Communauté française.

L'objectif étant de « *pouvoir offrir les meilleures chances de guérison avec des traitements moins lourds* ».

Comme vous le savez, il existe actuellement deux programmes de dépistage en Communauté française : le programme de dépistage du cancer colorectal et le programme de dépistage du cancer du sein. Leur finalité commune étant, vous vous en doutez, de réduire la mortalité liée à ces deux types de cancers.

Le dépistage du cancer du sein par mammographie, qui s'adresse aux femmes âgées de 50 à 69 ans, s'inscrit dans le cadre d'un protocole d'accord avec le Gouvernement fédéral signé en 2001 et existe en Communauté française depuis plusieurs années déjà. Ma priorité actuelle pour ce programme est d'améliorer le taux de participation de la population féminine ; et, surtout, de toucher les femmes qui ne font actuellement l'objet d'aucun dépistage, car elles représentent 45% de la population cible.

Le programme, qui s'est récemment adapté à l'évolution des technologies en matière de radiologie en passant à la numérisation, se trouve actuellement dans un contexte favorable pour augmenter le taux de participation. En effet, cette

numérisation présente plusieurs avantages : elle permet non seulement une centralisation de la gestion du programme au niveau du Centre communautaire de référence, mais aussi une réduction non négligeable du délai entre la réalisation de la mammographie et la transmission du résultat au médecin référent. Ce délai, qui était auparavant de trois semaines, était souvent critiqué par les médecins comme par les femmes et il constituait certainement un facteur qui influençait négativement le taux de participation au programme.

Pour améliorer ce taux de participation, j'ai retenu deux pistes d'action :

- d'une part, assurer une meilleure information et renforcer l'adhésion des professionnels de la santé à ce programme de dépistage ;
- et, d'autre part, mettre en place des actions de sensibilisation auprès du public cible.

C'est ainsi qu'un séminaire destiné aux professionnels de la santé est prévu en mars prochain. Ce sera l'occasion de présenter les derniers résultats du programme, y compris en ce qui concerne la numérisation. Mais aussi de susciter un débat entre professionnels sur l'efficacité de ce programme et sur les controverses dont il fait parfois l'objet.

Les résultats du programme feront également l'objet d'une publication, qui sera diffusée par la Société Scientifique de Médecine Générale.

Concernant les actions de sensibilisation vis-à-vis du public cible, nous voici au cœur du sujet qui nous rassemble aujourd'hui. Et je suis particulièrement heureuse de participer au lancement de cette nouvelle campagne de sensibilisation.

Cette campagne radiodiffusée, initiée par mon prédécesseur, fait partie d'une stratégie globale d'amélioration du programme. Elle a fait l'objet de concertations avec les différents partenaires, comme les mutuelles, les associations de patients, la Société Scientifique de Médecine Générale. Ces différents partenaires ont également été associés au processus de sélection.

Elle sera diffusée en radio et en télévision à partir du 15 février prochain.

Je profite d'ailleurs de cette occasion pour vous signaler que, grâce au protocole de coopération en matière de services de médias audiovisuels conclu le 4 juin 2009 entre le Gouvernement de la Communauté française et le Gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg, cette campagne d'éducation à la santé, et celles qui suivront, seront également soutenues par la CLT-UFA, qui met à disposition de la Communauté française un volume d'espaces gratuits. Ainsi, le spot « mammothest » sera-t-il diffusé sur RTL-TVi et sur Club-RTL.

Outre la campagne audiovisuelle proprement dite, des outils de sensibilisation et d'information ont également été conçus en vue d'informer au mieux les femmes sur l'utilité d'un dépistage du cancer du sein tous les deux ans. Ils seront diffusés auprès des médecins, des hôpitaux, des Centres locaux de promotion de la santé, des mutuelles, des centres de planning familial, des communes et CPAS, des bibliothèques publiques et d'associations de proximité.

Ces différents outils vous seront présentés par Monsieur Patrick Tréfois, de l'asbl Question Santé, en fin de séance.

Enfin, un travail de concertation avec les partenaires de proximité de divers secteurs, y compris les groupements d'alphabétisation, est en cours afin de dégager des pistes d'actions sur le terrain axées sur une approche de santé globale.

Un travail important de sensibilisation sera notamment mené par le secteur associatif en vue de conscientiser les femmes venant des milieux plus défavorisés et qui, malgré l'invitation personnelle qui leur est adressée, conservent certaines réticences à effectuer un mammotest.

Je laisse maintenant la parole aux différents experts et responsables de la mise en œuvre du programme, afin qu'ils puissent vous présenter plus en détails les aspects techniques du programme.

Et je les remercie ici pour leur participation et leur implication active dans ce programme, qui a besoin du soutien de tous et toutes pour atteindre son objectif : réduire la mortalité due au cancer du sein parmi la population féminine de la Communauté française.

**Fadila LAANAN**